



20^e La Fête du VOISINAGE

GUIDE D'ORGANISATION

Date de l'événement : 6 juin 2026
Tout ce que vous devez savoir pour planifier
vos activités

LA FÊTE DU VOISINAGE AU QUÉBEC

La Fête du voisinage vise à encourager les citoyennes et les citoyens à initier des activités festives ayant pour but de rassembler et rencontrer leurs voisines et leurs voisins.

- Plus de **1 000 fêtes** répertoriées partout au Québec
- L'implication de **400 organisations**, dont **365 municipalités**
- Une participation de plus de **40 000 citoyennes et citoyens**

Devenue une véritable tradition aux quatre coins du Québec, la Fête du voisinage continue de gagner en popularité, et les multiples bienfaits sont observables dans les communautés qui y participent, comme :

- L'entraide entre les voisines et voisins;
- Un sentiment accru de sécurité;
- De nouveaux liens entre les familles;
- Accueil de nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens par le voisinage;
- Une augmentation de la participation citoyenne.

Quel rôle joue Espace MUNI dans le déploiement de la Fête du voisinage ?

Espace MUNI agit comme organisme promoteur de la Fête du voisinage, facilitant le déploiement de cet événement à travers le Québec. Présenté dans le cadre de son programme de participation citoyenne, Espace MUNI y contribue ainsi :

- Organisation de la campagne promotionnelle à l'échelle provinciale;
- Mobilisation de la participation des organisations municipales et communautaires, ainsi que celles des citoyennes et des citoyens;
- Mettre à disposition des outils pour faciliter l'organisation des fêtes de voisinage.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET ENGAGEMENT

Toute activité inscrite à la programmation doit :

- Favoriser la rencontre et l'interaction entre voisines et voisins;
- Être accessible aux personnes participantes gratuitement;
- Prendre la forme d'une activité de type conviviale et accueillante;
- Se tenir le premier samedi du mois de juin*;

*Toutefois, vous pouvez librement décider de tenir une fête du voisinage à une autre date. Encore mieux, nous vous encouragerons à soutenir la tenue de fêtes du voisinage plus d'une fois par année!

Vous êtes un nouvel organisateur ?

Vous bénéficierez cette année d'une visibilité supplémentaire. En plus de la recherche régulière, votre fiche d'activité apparaîtra également avec la mention *Première participation*.

Pour devenir organisateur

Il y a plusieurs manières de prendre part à la Fête du voisinage. À vous de voir quel rôle vous souhaitez jouer ou si vous préférez combiner les rôles suivants :

AMBASSADRICE

Vous choisissez de prendre le rôle d'inciter et de soutenir les citoyennes et les citoyens à organiser eux-mêmes une fête du voisinage, notamment en :

Faisant la promotion de la Fête du voisinage

Offrant un soutien administratif, matériel, financier ou logistique aux organisateurs des fêtes dans votre localité

Proposant des incitatifs pour favoriser la participation citoyenne (ex. Prêt de matériel (tables, chaises, barrières de foules, etc.), Organisation d'un concours avec tirage, offrir des lieux propices pour la tenue des fêtes, faciliter les demandes de permis et de fermeture des rues, etc.)

ORGANISATRICE

Vous choisissez de prendre le rôle qui a la charge complète de la réalisation d'une ou plusieurs fêtes dans votre localité, notamment en :

Faisant la promotion de la Fête du voisinage

Suscitant la collaboration des actrices et acteurs de votre milieu

Organisant une programmation d'activités complètes (ex. prestations artistiques, tournoi amical, installation d'une placette éphémère, parcours thématique, création d'œuvres d'art collectives, etc.)

Votre choix orientera la planification de l'événement à l'échelle de votre localité et la mise en place de collaborations potentielles. En fonction du rôle choisi, planifiez vos activités en considérant les ressources dont vous disposez.

INSCRIPTION

Vous souhaitez inscrire une activité pour la prochaine Fête du voisinage ?

Pour bien présenter votre événement et lui permettre de bénéficier d'une meilleure visibilité ainsi que d'un meilleur contrôle :

- 1** Complétez soigneusement toutes les cases de la fiche du formulaire d'inscription. Cela nous permet de mieux comprendre, classer et diffuser votre événement.
- 2** Attention particulière à la case Description : donnez des détails pour que les personnes participantes sachent à quoi s'attendre; mettez de l'avant ce qui rendra votre activité mémorable !
- 3** Prévoyez le déroulement : choisissez-la ou les plages horaires en tenant compte de la nature et des objectifs de l'événement.
- 4** Invitez les personnes participantes à réserver leur place, à partir de votre fiche d'activité ou d'une billetterie gratuite en ligne (Facebook, Google Forms, etc.) Cela vous aidera à mieux gérer la participation et le déroulement de l'événement en plus de vous permettre de récolter des données liées à celui-ci.
- 5** Faites la promotion de l'activité. Mettez en place une stratégie de communication afin de donner envie aux personnes d'y participer. N'hésitez pas à utiliser les guides et la trousse d'outils promotionnels* qui sont rendus disponibles lors de l'inscription.

*Vous aurez la possibilité de commander certains outils imprimés de manière tarifée.

UN APPEL À TOUS LES MILIEUX : MOBILISEZ VOTRE COMMUNAUTÉ !

La Fête du voisinage est une occasion de mobiliser votre communauté autour d'une activité rassembleuse et festive.

Pour planifier une fête à l'image de votre collectivité, entourez-vous de personnes et d'organisation locales issues de votre communauté. Vérifiez la possibilité de travailler avec un comité local existant pour planifier votre stratégie de mobilisation. Vous n'avez pas de comité en place disponible ? Il y a aussi la possibilité d'en former un !

Misez sur les forces individuelles et collectives, de la planification à la réalisation de la Fête du Voisinage, en impliquant :

- Des bénévoles;
- Des organismes communautaires;
- Des associations;
- Des regroupements citoyens;
- Des écoles.

À VOUS DE JOUER !

Rendez-vous au espacemuni.org pour inscrire votre fête.

Courriel
feteduvoisinage@espacemuni.org

Site Internet
espacemuni.org

Visitez la page de la Fête du voisinage et trouvez toute l'information dont vous aurez besoin avant, pendant et après l'événement.

